

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 juin 2016

A compter du 1^{er} juillet 2016, vous ne trouverez plus de sac plastique en caisse en France

Les sacs plastiques de caisse à usage unique sont interdit à partir de demain, vendredi 1^{er} juillet 2016. FNE Pays de la Loire s'en félicite

UN MOUVEMENT COMBATIF ET DÉTERMINÉ

Jean-Christophe GAVALLET, président de FNE Pays de la Loire, rappelle que *"les sacs oxo et biodégradables ne sont pas une alternative envisagée par le décret, et ne nous semblent pas non plus opportuns"*. Effectivement, ils ne se dégradent pas complètement ou en tout cas pas assez vite et leur usage unique représente quoi qu'il en soit un gaspillage de matière et d'énergie. Ils ne sont donc pas une alternative souhaitable.

Le sac réutilisable reste pour FNE Pays de la Loire le meilleur compromis. Il est propre, durable, solide, réutilisable et...fashion !

Les sacs plastiques destinés aux fruits et légumes seront quant à eux interdit à partir du 1^{er} janvier 2017. Alors, n'hésitez pas, changez dès maintenant vos habitudes et adoptez le sac papier pour envelopper vos fruits et légumes.

ET LE 3 JUILLET C'EST...LA JOURNÉE INTERNATIONALE SANS SAC PLASTIQUE

Alors le 3 juillet, montrez votre engagement dans la lutte contre les sacs plastique à usage unique en exposant vos sacs réutilisables avec le #banthebag

CONTACTS PRESSE

- Jean-Christophe GAVALLET - président - 06 88 14 57 98